

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7316561101

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.20minutes.fr/al/7316561101>

Cette annonce a été mise en ligne le **17 janvier 2023** sur **20 Minutes**
Pour le département : **13 - BOUCHES DU RHONE**



*LEGAL NOT
Etude de Maîtres
Jérôme FERIAUD
Valérie SEMONNAY-PERRIER
Notaires Associés à BEAUCAIRE (Gard)
13 ter, Cours Gambetta*

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Marie-Laure HANOT, Notaire au sein de la société dénommée « LEGALNOT », société à responsabilité limitée, titulaire d'offices notariaux à BEAUCAIRE (Gard), 13 Ter, Cours Gambetta et à TARASCON (Bouches-du-Rhône), 61 Rue Des Halles, le 23 décembre 2022, enregistré au SPF et enregistrement de Nîmes 1er bureau 12/01/2023. Ref 2023 N91 a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée BOUCHERIE DE TRINQUETAILLE, Société par actions simplifiée au capital de 20 €, dont le siège est à ARLES SUR RHONE (13200), 16, rue Jean Lebas, immatriculée au RCS de TARASCON sous le N°450 448 980,

A : La Société dénommée BOUCHERIE KEVIN ET DAMIEN, Société par actions simplifiée au capital de 100 €, dont le siège est à ARLES (13200), 16 rue Jean Lebas,

identifiée au SIREN sous le n° 921015830 et immatriculée au RCS de TARASCON.

D'un fonds de commerce de BOUCHERIE-CHARCUTERIE-CONSERVES, PLATS CUISINES A EMPORTER sis à ARLES (13200) 16 rue Jean Lebas, lui appartenant, connu sous le nom commercial BOUCHERIE DE TRINQUETAILLE, et pour lequel il est immatriculé au RCS de TARASCON, sous le n° 450 448 980,

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT SOIXANTE-DIX-SEPT MILLE EUROS (177 000,00 €), s'appliquant : aux éléments incorporels pour CENT CINQUANTE-SEPT MILLE EUROS (157 000,00 €), au matériel pour VINGT MILLE EUROS (20 000,00 €).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial de Me SEMONNAY PERRIER 61 rue des halles 13150 TARASCON a été élu à cet effet.

*Pour insertion
Le notaire*

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

